



Début des travaux après avoir terminé l'école

Par **Cany2013**, le **08/03/2013 à 18:46**

bonjour
Je suis un homme de 33 ans qui a obtenu récemment un diplôme d'école de commerce.
Je voulais savoir si démarrer ma propre entreprise en tant que travailleur indépendant (micro entrepreneur/Artisan), puis-je changer mon statut d'étudiant à travail ?
Merci

Par **citoyenalpha**, le **09/03/2013 à 19:31**

Bonjour
vous pouvez demander le changement de statut cependant il est difficile à obtenir. En tout état de cause il conviendra de justifier cette demande et de démontrer la viabilité de votre projet.
Vous trouverez plus d'information en suivant le lien ci dessous :
<http://www.questionsdetrangers.com/changement-de-statut-pour-devenir-auto-entrepreneur-une-solution-envisageable/>
Restant à votre disposition